



Suppl 22-8-12

21  
~~12~~ août 1912

5233/2

Monsieur le Ministre

Comme suite à votre lettre du 18 juillet n° 33013,  
nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre  
Collège dans sa séance <sup>du 17</sup> d'hier a émis un vote favorable  
à l'entrée dans les collections du Musée Moderne de la  
petite peinture montée en broche ~~et~~ exécutée par Carl Picqué  
et qui est offerte au Musées par Mme Willems.  
Nous vous <sup>remercions</sup> prions de remercier la donatrice et d'agréer  
l'assurance de notre haute considération.

~~Donner en remerciement la donatrice~~  
Donner votre sauve-à-venir  
à la donatrice. Tous nos  
remerciements et vous prions  
d'agréer M. C. Willems  
l'assurance etc

52.33/1

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 18 juillet 1912.

No 33013.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

1 ANNEXE

ROYAUME DE BELGIQUE  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
REÇU & ENREGISTRÉ  
le 30 JUIL. 1912  
sous le N° 52.12/112

Messieurs,

A l'occasion de l'exposition de la Miniature, M<sup>e</sup> Willems, née Picqué, est désireuse d'offrir au Musée de Bruxelles, en souvenir de son père, la petite peinture montée en broche que je vous envoie ci-jointe aux fins d'examen.

Cette peinture, représente la donatrice et son père, Camille Picqué, décédé, qui fut en son vivant Conservateur à la Bibliothèque royale (cabinet des médailles).

Elle est l'oeuvre de Carl Picqué "peintre du Gouvernement provisoire", décédé en 1869. Vous apprécierez, Messieurs, s'il convient d'accueillir l'offre de M<sup>e</sup> Willems et de placer cette petite peinture au Musée de Bruxelles.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de sculpture à  
Bruxelles.

1911-1933. — G. Diquart.